

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE**

**AVIS DE CONVOCATION**

Le 25 octobre 2019,

Monsieur Steve Lussier, délégué  
Ville de Sherbrooke

Madame Karine Godbout, déléguée  
Ville de Sherbrooke

Monsieur Julien Lachance, délégué  
Ville de Sherbrooke

Madame Danielle Berthold, déléguée substitut  
Ville de Sherbrooke

Monsieur Walter Dougherty, délégué  
MRC du Haut-Saint-François

Monsieur Robert Roy, délégué  
MRC du Haut-Saint-François

Monsieur Yann Vallières, délégué  
MRC du Haut-Saint-François

Madame Nathalie Bresse, déléguée substitut  
MRC du Haut-Saint-François

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à une assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke.

Cette assemblée aura lieu le jeudi 31 octobre 2019 à 13h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury. L'ordre du jour et les documents pertinents sont joints à la présente.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Denis Gélinas  
Directeur général par intérim

## ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE  
TENUE LE 31 OCTOBRE 2019 À 13h30.**

### **ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

- 1) OUVERTURE DE LA SÉANCE ;
- 2) ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ;
- 3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;
- 4) PROCÈS-VERBAL ;  
Aucun sujet
- 5) PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT ;
- 6) BUDGETS ;
  - 6.1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT ;
    - 6.1.1 Adoption du budget de fonctionnement 2020 ;
  - 6.2 BUDGET D'INVESTISSEMENTS ;
    - 6.2.1 Adoption du budget d'investissements 2020 ;
- 7) MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL ;
- 8) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

**Objet :** Valoris – Adoption des budgets 2020 de fonctionnement (BO) et d'investissements (BI)

## **Sommaire du dossier**

### **Mise en contexte**

Accompagnés par la direction, les membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke (Valoris) ont procédé à la préparation des budgets de fonctionnement et d'investissements pour l'année d'exercice 2020. Les budgets doivent être adoptés par le conseil d'administration.

### **Analyse**

Le processus de préparation budgétaire a été réalisé simultanément et étroitement à celui du Plan de redressement pour la période 2019-2021. Les mesures de redressement qui y sont projetées guideront les orientations d'analyse financière, opérationnelle et administrative nécessaires à la prise de décision du conseil d'administration et de la direction selon leur champ de responsabilité respectif.

Les principaux paramètres d'analyses utilisés pour l'exercice 2020 dans le cadre de la préparation budgétaire sont les suivants :

#### Fonctionnement

1. Le tonnage des déchets acheminé par les partenaires s'élèvera à 34 000 tonnes provenant de la Ville de Sherbrooke, 9 500 tonnes des municipalités de la MRC, 2 750 tonnes des municipalités non-membres et 5 000 tonnes d'autres clients;
2. Le tonnage de matières résiduelles organiques dirigé vers le site d'Englobe pour compostage est de l'ordre de 19 000 tonnes (toutes sources incluses);
3. Toutes les activités d'enfouissement et de transfert sous la gouverne de Valoris demeurent opérationnelles et seulement la ligne de tri CRD du Centre de tri demeure en activité. Le tonnage entrant global considéré pour les fins de l'exercice budgétaire est celui correspondant aux gisements provenant des écocentres de la Ville de Sherbrooke ( $\pm$  20 000 tonnes incluant, agrégats, bardeaux et recouvrement) et quelques clients ( $\pm$  2 000 tonnes);
4. Le tarif de traitement des déchets passe de 237 \$/tonne à 241 \$ / tonne, correspondant à l'augmentation de l'IPC à 1,7%;
5. Les tarifs des activités de transbordement et de transport (déchets et organiques) réalisés au Centre de transfert à Sherbrooke sont appliqués selon le principe utilisateur-payeur pour un budget équilibré (dépenses versus revenus); en considérant la baisse d'achalandage observé en 2019, un employé et véhicule seront retirés;
6. Le maintien de tous les autres tarifs en vigueur en 2019 pour les services aux membres, non-membres et autres clients ;
7. Une augmentation salariale à 2% ;

#### Investissement

Les investissements à consentir sont principalement associés à la mise en œuvre des infrastructures pour l'agrandissement avec la construction de la nouvelle cellule n° 7A ainsi que des équipements de captage du biogaz et de traitement des eaux de lixiviation. Un investissement par un tiers est projeté pour la valorisation des biogaz qui devrait entraîner un revenu significatif pour la Régie à moyen/long termes. Au moment de la préparation du budget, le montant dudit revenu ne peut être connu considérant les multiples modalités reliées à la concrétisation d'une entente de ce type.

## Les enveloppes budgétaires

### Budget de fonctionnement

Au terme des rencontres de travail effectuées, les budgets de fonctionnement et celui des investissements pour l'exercice budgétaire 2020 sont présentés en annexes. Par rapport au budget 2019 révisé, qui s'élevait à 15 426 327\$, le prochain budget de fonctionnement sera de 16 457 649\$, une hausse de l'ordre de 6.7% ( $\pm 1$  M \$).

Cette augmentation du budget de fonctionnement est associée principalement aux dépenses complémentaires suivantes :

• ajustement de l'enveloppe requise au Fonds de fermeture des cellules d'enfouissement 6A et 6B en exploitation	+ 582 000\$
• gestion globale de la dette (remboursement du capital et du financement, réserve pour le nivellement <u>comme mesure de redressement 2020</u> , déficit à rembourser)	+ 392 000\$
• implantation des <u>mesures de redressement 2020</u>	+ 226 000\$
• diverses activités d'investissement	+ 644 500\$
• aucune enveloppe de réserve pour les litiges en cours	- 500 000\$
• salaire diminué pour le tri et conditionnement (RÉS/ICI)	- 192 000\$
• <u>diminution de l'entretien de la ligne de tri (RÉS/ICI)</u>	- 124 000\$
<b>dépenses additionnelles</b>	<b>+ 1 028 500\$</b>

Ces dépenses sont comblées en grande partie par les revenus de tarification (déchets) à assumer par les municipalités membres de la Régie. En fait, outre l'ajustement IPC (+1.7%), le tarif en vigueur pour 2020 s'appliquera sur 12 mois plutôt que sur 9 mois (avril à décembre) comme c'est le cas pour 2019. Globalement les revenus globaux, dont ceux générés par la tarification, comblent minimalement les dépenses additionnelles projetées pour 2020.

Globalement, une enveloppe de l'ordre de 1 476 000 \$ sera réservée au budget de fonctionnement pour la mise en œuvre du PLAN DE REDRESSEMENT 2020.

### Budget d'investissement

Par ailleurs, le tableau D3, en annexe, dresse les projets d'investissements projetés pour 2020. Une enveloppe budgétaire de 25 555 500 \$ y est associée, dont 12 044 500 \$ seraient assumés par Valoris ainsi que 3 050 000 \$ par l'entremise d'une subvention. Ces investissements majeurs sont principalement associés à :

#### Processus d'agrandissement du LET

• Construction nouvelle cellule d'enfouissement 7A	6 650 000 \$
• Traitement des lixiviats – LET/LES (50% PRIMEAU subvention)	6 100 000 \$

#### Opération du centre de tri multimatières

• Ligne CRD (poussière)	500 000 \$
• Entreposage polyvalent	600 000 \$

#### Opération du centre de transfert

• Remplacement planifié de camions tracteurs (3)	350 000 \$
--	------------

Ces projets représentent des dossiers d'investissement potentiels à réaliser dans le cadre des activités sous la gouverne de Valoris. Chaque projet fera l'objet d'une analyse décisionnelle de la part du Conseil d'administration sur la base des documents et arguments présentés à leur appui par la Direction. Le financement de ces projets majeurs s'élève à 14,2 M\$ dont 3,05 M\$ par une subvention et il se fera par règlement d'emprunt. Les travaux se réaliseront au cours des deux (2) prochaines années et leur remboursement s'échelonnera sur des périodes variables.

Par ailleurs, la valorisation des biogaz générés par les déchets enfouis dans le LET, actuellement brûlés, devrait se concrétiser par un investissement global d'un tiers ; un investissement estimé à quelque 10 461 000 \$. Un appel d'opportunité sera adressé publiquement pour établir la meilleure option, tant du point de vue financier qu'environnemental pour la Régie. Valoris anticipe des revenus de royauté pour chaque mètre cube de gaz brut acheminé aux installations de valorisation situées sur son site.

Des projets d'investissement mineurs, à réaliser sur le LES, entraîneront une dépense de l'ordre de 250 000 \$ et ils seront payés à même l'enveloppe réservée au Fonds de post-fermeture du LES.

Finalement, quelques projets d'investissement reliés aux opérations de l'ordre de 644 500 \$ seront financés à même le budget de fonctionnement.

Documents joints : Budgets de fonctionnement et d'investissements 2020

#### **Impact financier**

- Aucune implication financière :
- Prévu au budget : nouveau budget**
- Non prévu au budget :

#### **Recommandations**

- Considérant les paramètres d'analyse utilisés dans le processus budgétaire 2020;
- Considérant l'implantation de certaines mesures projetées au PLAN DE REDRESSEMENT 2019-2020;

Proposé et résolu à l'unanimité que les budgets de fonctionnement et d'investissements 2020, joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante, sont adoptés et déposés.

**Préparé par :** Denis Gélinas  
**Approuvé par :** Denis Gélinas  
**Date :** 2019-10-24

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020 - Centre de tri multimatières - ligne CRD opérationnelle seulement (statu quo)**

DESCRIPTION	A RÉSULTATS 2 018	B BUDGET RÉVISÉ 2 019	C BUDGET 2 020 BASE	D DANI OBLIGA- TOIRES	E OPÉRATION CRD STATU QUO	H DANI OPTIONS NR	I BUDGET 2 020 ADOPTÉ	COMMENTAIRES
REVENUS DE TARIFICATION-DÉCHETS	5 426 180	10 440 650	11 471 500				11 471 500	
CONSTRUCTION RÉNOVATION DÉMOLITION	894 317	739 843	355 182		580 000		935 182	
AUTRES REVENUS DE TARIFICATION	118 298	73 687	121 975				121 975	
SUBVENTION	50 000	-	16 000				16 000	
REVENUS DU SITE (LOCATION-PESÉES)	299 334	299 134	244 622				244 622	
REVENU REDEVANCES	1 190 590	1 203 101	1 205 984				1 205 984	
REVENUS CENTRE DE TRANSFERT	1 361 914	1 366 653	1 052 847				1 052 847	
REVENUS TRANSPORT PUTRESCIBLES	-	-	189 592				189 592	
REVENUS TRAITEMENT PUTRESCIBLES	1 000 363	1 260 000	1 174 946				1 174 946	
AUTRES REVENUS	140 373	43 491	45 000				45 000	
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>10 481 369</b>	<b>15 426 558</b>	<b>15 877 649</b>		<b>580 000</b>		<b>16 457 649</b>	
SALAIRE ADMINISTRATION GÉNÉRALE	474 749	563 610	511 963		37 220		549 183	
SALAIRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	94 991	98 192	100 145				100 145	
SALAIRE ENFOUISSEMENT	305 509	332 595	375 948				375 948	
SALAIRE TRI ET CONDITIONNEMENT	398 555	438 866	-		246 566		246 566	
SALAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	15 862	21 148	14 101				14 101	
BENEFICES MARGINAUX	350 686	366 457	273 774		65 809		339 583	
FRAIS ADMINISTRATIFS	143 873	100 515	105 775		25 000		130 775	Immo 43
TAXES ET ASSURANCES	226 715	238 440	254 102				254 102	
ÉLECTRICITÉ	143 114	149 950	49 635		107 813		157 448	
DEPENSES REDEVANCES	1 239 211	1 246 858	1 243 634				1 243 634	
ENTRETIEN SITE	121 244	335 000	268 490		40 100		308 590	Immos 40-42
PASSIF ENVIRONNEMENTAL	527 661	539 900	534 100	587 770			1 121 870	Immo 25 (11\$/tm)
ENTRETIEN MATÉRIEL ROULANT	214 257	194 756	130 000		86 000		216 000	
ENTRETIEN LES	205 957	163 141	188 010				188 010	Immos 28-29
ENTRETIEN LET	86 935	112 000	130 700				130 700	Immos 27-39
ENTRETIEN BIOGAZ	69 937	25 000	25 000				25 000	Immo 37
DÉPENSES PARC ENVIRONNEMENTAL	47 724	38 800	37 300				37 300	
TRANSPORT PUTRESCIBLES	-	-	188 455				188 455	
TRAITEMENT PUTRESCIBLES	1 197 281	1 105 163	1 140 212				1 140 212	
ENTRETIEN CENTRE DE TRI	265 987	575 021	45 000		406 022		451 022	Immo 34
DEPENSES CENTRE DE TRANSFERT	748 466	1 337 939	1 052 596				1 052 596	
CHAMP D'ÉPURATION	-	-	-				-	Immo 41
DÉFICIT	496 746	1 561 949	-				-	
TRANSFERT AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	551 261	-	-			644 500	644 500	
ÉVACUATION DES EAUX LIXIVIAT	-	200 000	-	181 000			181 000	
REMBOURSEMENT REGL 20 2018	-	960 000	-	1 210 000			1 210 000	
SOMMATION	-	500 000	-				-	
PLAN DE REDRESSEMENT				225 870			225 870	
FRAIS DE FINANCEMENT	1 180 501	1 214 628	1 014 236				1 014 236	
PAIEMENT DE LA DETTE	2 936 093	3 006 400	3 660 900				3 660 900	
RÉSERVE - NIVELLEMENT DE LA DETTE (REDRESSEMENT)	-	-	1 249 902				1 249 902	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>12 043 318</b>	<b>15 426 327</b>	<b>12 593 979</b>	<b>2 204 640</b>	<b>1 014 530</b>		<b>16 457 649</b>	
Excédent (déficit)	(1 561 949)	230	3 283 670		(434 530)		0	

\* DANI = Demande additionnelle non intégrée

R = Récurrent  
NR = Non récurrent

Bloc C (retrait)  
- directeur usine  
- personnel usine  
- réceptionniste

			BUDGET 2020		PROJETÉ		Commentaires
			RETENU VALORIS	RETENU TIERS	2021	2022	
<b>TABLEAU D3 - Projets d'investissement projetés</b>							
24	LET - CELLULE 7A	Rég. C	6 650 000				Remboursement sur tarif unitaire (entrée MR)
25	LET - FERMETURE CELLULE 6	FONDS FERMETURE			2 560 000		Inclus BO 2020-2021 (contribution 18\$/tm)
26	LET - TRAITEMENT LIXIVIAT	Rég. C	3 050 000	3 050 000			TECQ (100%), PRIMEAU/FIMEAU (50%)
27	LET- LIXIVIAT CHAMP DE POLISSAGE	BO 2020	175 000				Remplacement substrat d'épuration (fin de vie)
28	LES - PROFILAGE SURFACE	Rég. 20	250 000				Utilisation conforme pour besoins opérationnels
29	LES - LIXIVIAT INFRASTRUCTURE MODIFICATIONS	BO 2020	180 000				Corrections anomalies (Cuves et sortie)
30	CENTRE DE TRI ENTREPOSAGE POLYVALENT	Rég. B	600 000			2 000 000	Gestion des stocks (IN/OUT) CRD et RÉ S
31	CENTRE DE TRI -LIGNE CRD POUSSIÈRE	Rég. B	500 000				Diminution risques d'incendie
32	CENTRE DE TRI - LIGNE RES OPTIMISATION	Rég. B			143 000		
33	CENTRE DE TRI LIGNE RÉ S. DOUCHES D'URGENCE	Rég. B			125 000		
34	CENTRE DE TRI - LIGNE CRD OUTILLAGE	BO 2020	35 000				Optimisation opérations
35	CT - REMPLACEMENT 3 TRACTEURS PLANIFIÉ	Rég. A	350 000				Diminution frais entretien/carburant
36	LET - TRAITEMENT BIOGAZ	Rég. E		10 461 000			Revenus de royauté (?\$/m3)
37	LET - NOUVELLE SOUFFLANTE POUR TORCHÈRE	BO 2020	60 000				
38	LET - BIOGAZ REMPLACEMENT TORCHÈRE	Rég. D				1 485 000	Incluant relocalisation
39	LET - ÉTUDE VOLUMÉTRIQUE	BO 2020	15 000				
40	SITE - TRACTEUR MULTIFONCTIONS	BO 2020	26 000				
41	SITE - CHAMP D'ÉPURATION	BO 2020	81 500				
42	SÉCURITÉ DU SITE (PHASE 1)	BO 2020	62 000				
43	ADM - SITE WEB	BO 2020	10 000				
<b>TOTAL PROJETS IMMOBILISATION</b>			<b>12 044 500</b>	<b>13 511 000</b>	<b>2 828 000</b>	<b>3 485 000</b>	
<b>TOTAL 2020</b>			<b>25 555 500</b>				
<b>FINANCEMENT PROPOSÉ</b>							
			<b>Valoris (\$)</b>	<b>Tiers</b>			
01	Règlement 20	28	250 000				non récurrent
02	Projets payés comptant (BO 2020)	27-29-34-37-39-40-41-42-43	644 500				non récurrent
03	Projets payés participation d' un tiers	26		3 050 000			admissibilité à confirmer - subvention
	Projets payés entièrement par un tiers	36		10 461 000	100,0%		construction et opération par un tiers
04	Projets payés par règlements d'emprunt	24-26-30-31-35	11 150 000	3 050 000			durée remboursement variable selon le projet financé
<b>TOTAL FINANCEMENT VALORIS</b>			<b>15 094 500</b>	<b>12 044 500</b>			
<b>TOTAL FINANCEMENT TIERS</b>			<b>10 461 000</b>	<b>10 461 000</b>			
			<b>25 555 500</b>				